



CALENDRIERS DES CAPN

Vous trouverez sur notre site les calendriers des CAP nationale du 2ème semestre pour l'ensemble des catégories.

PSEUDO-NÉGOCIATIONS SOCIALES

Lors du Conseil des ministres du 27 août 2014 a été abordé le point relatif aux négociations sociales du 2ème semestre 2014.

S'agissant de la fonction publique, deux négociations portant sur son avenir et sur la qualité de vie au travail sont prévues pour cette rentrée 2014.

La 1ère doit faire franchir une nouvelle étape au statut de la fonction publique, avec une profonde rénovation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations dans les trois fonctions publiques et une réforme de la gestion des ressources humaines. Elle se déroulera jusqu'au mois de mars 2015.



La négociation sur la qualité de vie au travail, qui se déroulera jusqu'en novembre prochain, permettra d'aborder, dans un accord-cadre, l'organisation du travail, la mise en place de démarches participatives et collectives autour de projets de service et le développement de démarches locales d'amélioration des conditions de travail ainsi que de consacrer un droit d'expression des agents.

Outre ces deux négociations, s'ouvrira également prochainement un chantier d'accompagnement des réorganisations territoriales permettant de lever des obstacles juridiques ou financiers aux redéploiements et à la mobilité, mais aussi de mettre en place des dispositifs d'accompagnement personnalisés des agents subissant l'impact des réformes tant au sein de l'État que dans la fonction publique territoriale.

Tous ces projets, sous des apparences trompeuses de rénovations, de modernisations voire d'améliorations, sont autant de coins enfoncés dans les garanties fondamentales des fonctionnaires, et plus particulièrement celles des fonctionnaires d'État.

Car, comme l'a annoncé le 1er Ministre devant l'Université d'été du MEDEF : "Il faut libérer les entraves", c'est pourquoi il a souhaité "une simplification systématique dans tous les domaines. Cela inclut le code du travail bien sûr...". Il n'y a donc aucune raison pour que le Statut Général de la Fonction publique échappe à cette orientation libérale du gouvernement.

Derrière ces réformes, c'est la mobilité imposée qui se dessine, c'est le nivellement des rémunérations qui se prépare et c'est le court-circuitage des représentants des personnels qui s'amplifie.

Comme à son habitude, FO défendra bec et ongles, ses revendications à l'occasion de ces cycles de "pseudo-négociations sociales".

ALORS ? T'AS FINI
PAR ACCEPTER
DE CHANGER
DE POSTE ?

... LE CHEF
A SU ME
CONVAINCRE !



ENQUÊTE SUR LA CAMPAGNE RECouvreMENT IR 2014

Des agents d'accueil ont fait part au syndicat FO, de leur inquiétude sur le déroulement prévisible de la campagne de recouvrement 2014, puisqu'ils ont constaté dès la mi-août, un afflux d'usagers aux guichets, plus tôt que d'habitude et en plus grand nombre, alors que les agents des Finances Publiques disponibles pour les accueillir sont encore moins nombreux après les dernières coupes sombres dans les effectifs.

Alors que les médias reprennent en boucle des informations sur les difficultés de paiement des contribuables et la possibilité d'obtenir des remises gracieuses, que se poursuivent les annonces gouvernementales sur les réductions d'impôt vers certaines catégories de contribuables, cela va avoir des conséquences certaines sur l'accueil dans les Centres des Finances Publiques en termes de flux.



Que vous soyez agents d'accueil ou responsable d'unité, afin d'avoir une vue d'ensemble de la situation sur tout le territoire, vous pouvez nous faire part de la réalité quotidienne dans votre trésorerie ou service d'accueil.

TRAVAIL DU DIMANCHE, VERS UN DÉNI DE DÉMOCRATIE !

Malgré la fermeture de FLY et l'augmentation du chômage, le gouvernement aurait l'intention de passer en force la généralisation du travail le dimanche. Depuis l'amendement Debré à la loi Chatel, FO alerte sur la menace du travail du dimanche, qui pèse sur l'emploi. La généralisation du travail du dimanche ne profitera qu'aux entreprises qui auront la force d'ouvrir 7/7 jours et dans la durée. C'est encore les grandes entreprises du commerce qui sortiront gagnantes. Pourquoi se priver d'une discussion parlementaire sur le sujet et de regarder sérieusement les impacts économiques et sociaux ? On nous promet des emplois, mais de quelles sortes ? Des temps partiels au SMIC ?

Au détriment des emplois de la semaine qui sont pour partie en temps plein et concernent des emplois permanents ? Que deviendront les salariés concernés par le transfert d'activité de la semaine vers le dimanche ?

Non seulement FO est attaché au Repos le dimanche, mais aussi à l'emploi !

C'est pour cela que FO a porté la discussion au niveau international à travers sa saisine de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour le respect de la convention 106 "le repos hebdomadaire commun".

FO se félicite du jugement rendu par le Conseil des Prud'hommes de Montmorency qui a déclaré la dérogation permanente de droit au repos dominical des salariés dans le secteur de l'ameublement (Loi Chatel) contraire à la C106 de l'OIT.